

## Éléments clés d'une collectivité certifiée Vélosympathique



### ENVIRONNEMENT

Stationnements pour vélos - quantité et accessibilité \_\_\_\_\_ acceptable  
Autres installations à destination (douches, casiers, vestiaires) \_\_\_\_\_ très bon



### ÉDUCATION

Formation offerte aux employés \_\_\_\_\_ plusieurs initiatives  
Outils d'éducation mis à la disposition des employés \_\_\_\_\_ plusieurs initiatives  
Formation continue des ressources responsables du vélo \_\_\_\_\_ peu d'initiatives



### ENCOURAGEMENT

Incitatifs financiers \_\_\_\_\_ peu d'initiatives  
Système de vélo-partage \_\_\_\_\_ flotte de 2 VAÉ et de 10 vélos (ensemble du personnel)  
Promotion du vélo auprès des employés \_\_\_\_\_ quelques initiatives  
Promotion du vélo dans la communauté \_\_\_\_\_ peu d'initiatives



### ÉVALUATION ET PLANIFICATION

Objectifs annuels d'augmentation de la pratique du vélo \_\_\_\_\_ non  
Évaluation \_\_\_\_\_ plusieurs mesures  
Ressources consacrées au vélo \_\_\_\_\_ consultant externe engagé  
Plan de développement de la pratique du vélo \_\_\_\_\_ oui

## Bons coups de l'organisation

- Met à la disposition de son personnel une flotte de 10 vélos et de 2 vélos à assistance électrique.
- Dispose d'un Comité Alterauto réunissant le personnel de l'arrondissement, ce comité est piloté par le Centre d'expertise en mobilité MOBA.
- Offre au personnel un remboursement annuel de 75\$ pour la mise au point et l'entretien de leur vélo.
- Se dote d'une planification en matière de vélo, soit un plan de gestion des déplacements de son personnel.
- Participe proactivement au Mois du vélo et au Défi sans auto solo, cela remettant des prix aux membres du personnel navettant à vélo et en organisant des kiosques d'information.